



## **La précarité menstruelle dans l'espace francophone**

Rapport final

**Présenté par la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire  
de la Francophonie**

**Marie-France Lalonde (Députée)  
Rapporteure**

**Tbilissi (Géorgie) | le 5 juillet 2023**

# TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| INTRODUCTION.....  | 1  |
| LES MENSTRUATIONS ET LE CYCLE MENSTRUEL.....   | 1  |
| L'ACCÈS AUX PRODUITS MENSTRUELS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE .....  | 2  |
| A. La précarité menstruelle .....  | 3  |
| 1. Les conséquences de la précarité menstruelle sur l'éducation.....   | 5  |
| 2. Les conséquences de la précarité menstruelle sur<br>la participation à des activités sociales .....             | 7  |
| 3. Les conséquences de la précarité menstruelle durant<br>des crises humanitaires et des situations d'urgence..... | 7  |
| TABOUS ET STÉRÉOTYPES ENTOURANT LES MENSTRUATIONS .....  | 8  |
| FAVORISER L'ÉQUITÉ MENSTRUELLE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE.....  | 11 |
| A. Distribution gratuite de produits d'hygiène menstruelle.....  | 11 |
| B. Initiatives en lien avec la taxation des produits menstruels .....  | 14 |
| C. Autonomiser les femmes par le développement économique .....  | 15 |
| D. Campagne de sensibilisation.....  | 16 |
| E. Investissement dans les infrastructures sanitaires .....  | 17 |
| F. Aide au développement.....  | 19 |

## INTRODUCTION

Lors de la réunion du Réseau des femmes parlementaires (le Réseau) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) tenue à Rabat (Maroc) en mars 2023, la Section canadienne a présenté sa première ébauche de rapport sur la précarité menstruelle des femmes et des filles dans l'espace francophone<sup>1</sup>. Il a alors été convenu qu'un rapport final, ainsi qu'un projet de résolution, soit présenté lors de la prochaine réunion du Réseau.

## LES MENSTRUATIONS ET LE CYCLE MENSTRUEL

Le terme « menstruation » réfère au processus au cours duquel l'endomètre (muqueuse utérine) évacue du sang et des tissus par le vagin. Les menstruations font partie du « cycle menstruel », un cycle au cours duquel des changements biologiques induits par les hormones préparent le système reproductif d'une femme à une potentielle grossesse. Le cycle menstruel commence par les menstruations, le premier jour des menstruations correspondant au premier jour du cycle menstruel. Si l'ovule n'a pas été fécondé ou s'il ne s'est pas implanté, « des changements hormonaux signalent à l'utérus de se préparer à évacuer sa couche interne, l'ovule se détériore alors, et les deux sont évacués en même temps<sup>2</sup> » avec les menstruations. Le cycle menstruel dure en moyenne 28 jours, mais cette durée varie d'une personne à une autre<sup>3</sup>. Généralement, les femmes et les filles ont leurs premières menstruations entre l'âge de 10 et 16 ans. Les menstruations cessent lors de la ménopause, en moyenne à l'âge de 52 ans<sup>4</sup>.

Les femmes peuvent également souffrir de certains troubles médicaux liés à leur cycle menstruel, par exemple :

- la dysménorrhée (crampes douloureuses);
- le syndrome prémenstruel (symptômes physiques et psychologiques se produisant avant les menstruations);
- la ménorragie (saignement lourd ou excessif);
- la métrorragie (saignement à intervalles irréguliers, notamment entre les périodes menstruelles);
- l'aménorrhée (l'absence de menstruations);
- l'oligoménorrhée (périodes menstruelles peu fréquentes);
- l'hypoménorrhée (menstruations légères)<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans ce document, le terme « femmes et filles » est utilisé pour parler des personnes menstruées. La Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie tient à souligner que des personnes ne s'identifiant pas comme des femmes ou des filles sont aussi menstruées et font face aux enjeux décrits dans ce document.

<sup>2</sup> Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, [Menstruations Normales : Notions de Base du Cycle Menstruel](#).

<sup>3</sup> Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), [Menstruations et droits de la personne – questions fréquemment posées](#), mai 2022; et Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 3.

<sup>4</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 3.

<sup>5</sup> Mount Sinai, [Menstrual Disorders](#) [EN ANGLAIS].

Certaines de ces conditions et leurs causes peuvent avoir des effets négatifs sur la qualité de vie et la santé des femmes. Certains des troubles mentionnés ci-dessus peuvent être des conséquences secondaires à d'autres conditions médicales. Par exemple, les femmes et les filles qui souffrent d'endométriose<sup>6</sup> peuvent avoir des menstruations très douloureuses et des douleurs pelviennes chroniques. Selon l'Organisation mondiale de la Santé :

Dans nombre de pays, le grand public et les professionnels de la santé intervenant en première ligne ne savent pas que des douleurs pelviennes pénibles et perturbantes ne sont pas normales, ce qui entraîne une normalisation et une stigmatisation des symptômes, ainsi que des retards considérables dans le diagnostic. Les patientes qui pourraient bénéficier de traitements médicamenteux visant à lutter contre les symptômes de l'endométriose ne s'en voient pas toujours prescrire, en raison d'une sensibilisation limitée des prestataires de santé primaire à la maladie<sup>7</sup>.

## L'ACCÈS AUX PRODUITS MENSTRUELS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Pour assurer leur santé menstruelle et gérer leur hygiène pendant leurs menstruations, les femmes et les filles ont besoin d'avoir accès à<sup>8</sup> :

- des produits sains pour absorber ou recueillir le sang menstruel;
- des endroits où elles peuvent changer, nettoyer et disposer de leurs produits menstruels en sécurité et en toute intimité;
- des endroits où elles peuvent se laver en sécurité et en toute intimité;
- des connaissances sur le cycle menstruel et les soins appropriés si elles souffrent de troubles menstruels.

Il existe plusieurs types de produits menstruels jetables ou réutilisables disponibles sur le marché<sup>9</sup> :

- Serviettes, protège-dessous et tampons jetables : Ces produits sont destinés à un usage unique, pour quelques heures.
- Serviettes et protège-dessous lavables : Les serviettes et les protège-dessous lavables sont fabriqués en tissu absorbant. Il est estimé que les serviettes et les protège-dessous lavables ont une durée de vie de trois à cinq ans, selon la qualité du produit.
- Coupe menstruelle : La coupe menstruelle est fabriquée de silicone de qualité médicale et peut être portée pendant 12 heures. La coupe contient le sang, contrairement à un tampon qui absorbe le sang. La coupe doit être nettoyée entre chaque utilisation et doit être stérilisée fréquemment.

---

<sup>6</sup> « L'endométriose est une maladie qui se caractérise par la présence de tissu semblable à l'endomètre (muqueuse utérine) en dehors de l'utérus. Elle provoque des réactions inflammatoires chroniques qui peuvent engendrer la formation de tissu cicatriciel (amas de tissus, fibrose) dans le bassin et d'autres parties du corps. » Voir : Organisation mondiale de la Santé, [Endométriose](#), 31 mars 2021.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> UNFPA, [Menstruations et droits de la personne – questions fréquemment posées](#), mai 2022.

<sup>9</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 5 et 6.

- Culotte menstruelle : La culotte menstruelle est un sous-vêtement lavable composé de plusieurs couches de tissus, incluant des tissus absorbants. En moyenne, la culotte menstruelle peut être utilisée de trois à cinq ans.
- Éponge de mer menstruelle : L'éponge de mer menstruelle est une « petite éponge naturelle qui s'insère, une fois mouillée, dans le vagin. Elle peut être portée durant trois heures et réutilisée une fois essorée et rincée, mais nécessite une désinfection entre chaque cycle<sup>10</sup> ».

Partout dans l'espace francophone, les femmes et les filles ayant des menstruations sont nombreuses à ne pas avoir accès aux produits menstruels sûrs ou aux moyens leur permettant de gérer dignement leurs menstruations.

## A. LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Le concept de précarité menstruelle réfère à l'incapacité d'une personne à acheter des produits menstruels nécessaires ou à des difficultés à le faire. Dans certains cas, ce concept est aussi associé à la présence d'autres obstacles plus larges à l'accès aux produits menstruels, comme des obstacles sociaux, culturels et politiques<sup>11</sup>.

La Banque mondiale estime que 500 millions de femmes et de filles dans le monde n'ont pas accès aux produits et services essentiels pour gérer leurs menstruations adéquatement<sup>12</sup>. La précarité menstruelle n'est pas qu'un problème pour les femmes et les filles vivant dans des pays à faible revenu : des études montrent que des femmes et des filles vivant dans des pays à revenus élevés font face au même problème. Par exemple, au Canada, il est estimé que « 34 % des femmes et des filles canadiennes ont dû souvent ou parfois faire des sacrifices budgétaires pour se procurer des produits menstruels<sup>13</sup> ».

Le prix des produits d'hygiène menstruelle peut être élevé pour les femmes et les filles. Au Québec, le coût annuel moyen pour des serviettes jetables est estimé à 72,22 dollars canadiens et celui pour des tampons est de 85,76 dollars canadiens<sup>14</sup>. Selon les résultats d'un sondage mené en 2020, 12 % des Québécoises répondantes ont déclaré avoir eu à faire le choix entre acheter un produit d'hygiène menstruelle ou un autre article essentiel de leur liste d'achat<sup>15</sup>. Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section ontarienne a noté qu'en Ontario il est estimé que 22 000 femmes vivent de la précarité menstruelle et ont besoin d'aide pour se procurer des produits d'hygiène menstruelle, pour un total de sept millions de produits; fournir ces produits coûterait 2 millions de dollars<sup>16</sup>. En Belgique, un sondage a montré que près 30 % des répondantes rencontrent des difficultés financières liées à l'achat des produits d'hygiène menstruelle. Le coût des produits est estimé à

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>11</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 20.

<sup>12</sup> Banque mondiale, [Menstrual Hygiene Management Enables Women and Girls to Reach Their Full Potential](#), 25 mai 2018 [EN ANGLAIS].

<sup>13</sup> Laura Blackmore et Emilie Lussion, « [Améliorer l'accès aux produits menstruels au Canada](#) », *Notes de la Colline*, Bibliothèque du Parlement, 28 mai 2021.

<sup>14</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 7.

<sup>15</sup> CISION, [Au pays, près du quart des femmes ont déjà eu de la difficulté à se procurer des produits d'hygiène féminine, causant des effets dévastateurs sur leur santé et leur bien-être](#), 5 août 2020.

<sup>16</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section ontarienne au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

5 300 euros sur une vie, donc approximativement 11 à 12 euros par mois<sup>17</sup>. En Catalogne, il est estimé que 22 % des femmes rencontrent des difficultés financières pour acheter des produits d'hygiène menstruelle et 40 % des femmes ne peuvent pas toujours acheter le produit de leur choix; les produits coûteraient en moyenne 2 500 euros tout au long de la vie<sup>18</sup>. Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section rwandaise a noté qu'il est estimé, qu'au Rwanda, se procurer les produits d'hygiène menstruelle les moins chers coûterait au moins deux dollars américains par mois; par conséquent, les familles plus pauvres éprouvent de la difficulté à s'en procurer<sup>19</sup>.

Une étude menée parmi les élèves menstruées des gymnases (établissement secondaire de deuxième cycle) et écoles professionnelles dans le canton de Vaud montrent que 5 % de ces élèves disent être actuellement dans une situation de précarité menstruelle (3 % des élèves au gymnase et 9 % des élèves dans les écoles professionnelles)<sup>20</sup>. L'étude montre également que « trois quart des élèves menstruées se sont déjà retrouvées en panne de protection à l'école<sup>21</sup> ».

En Nouvelle-Calédonie, la géographie est aussi une barrière à l'accès aux produits d'hygiène menstruelle. Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section de la Nouvelle-Calédonie a indiqué que comme la Nouvelle-Calédonie est un archipel, il est plus difficile de se procurer des produits d'hygiène menstruelle dans les endroits reculés et éloignés<sup>22</sup>.

Les femmes et les filles qui n'ont pas accès aux produits d'hygiène menstruelle appropriés peuvent avoir recours à un certain nombre de stratégies pour remédier à la situation, comme :

- [tenter] d'obtenir des produits menstruels auprès d'une tierce personne (connue ou étrangère, parfois en situation d'autorité);
- [...] utiliser des produits menstruels jetables pour une durée plus longue que celle recommandée;
- [...] recourir à du matériel de fortune, tel que du papier de toilette, des mouchoirs, des bouts de tissu, des chiffons, des couches pour enfants ou pour personnes incontinentes, du papier pour essuyer les mains placé dans les salles de bain publiques;
- [...] voler des produits menstruels<sup>23</sup>.

---

<sup>17</sup> Synergie Wallonie pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, [La précarité menstruelle en Fédération Wallonie-Bruxelles](#), rapport d'enquête, mai 2022.

<sup>18</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Catalogne au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023; et Instituto de Investigación en Atención Primaria Jordi Gol, [4 de cada 10 mujeres en España no se ha podido permitir el producto menstrual de su elección](#) [EN ESPAGNOL].

<sup>19</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section rwandaise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>20</sup> Canton de Vaud, Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité et Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, [Agir contre la précarité menstruelle](#), novembre 2022, p. 25.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>23</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 26.

Le fait d'utiliser des produits de fortune pour absorber le sang menstruel (chiffons, feuilles et papier journal, par exemple) peut augmenter les risques d'infection<sup>24</sup>. Les femmes peuvent également se sentir mal à l'aise si elles n'ont pas accès à des produits appropriés pour gérer leurs menstruations<sup>25</sup>. Un sondage mené en Belgique a montré que près de 30 % de répondantes ont déjà utilisé un autre produit qu'un produit d'hygiène menstruelle pour se protéger<sup>26</sup>. Un sondage en Nouvelle-Calédonie montre que 15 % des répondantes déclarent utiliser des protections non adaptées pour gérer leurs menstruations<sup>27</sup>.

Le manque de toilettes publiques et le manque d'intimité dans certaines toilettes contribuent également à la précarité menstruelle des femmes et des filles. Le manque d'accès à de l'eau potable est aussi un problème qui contribue à la précarité menstruelle<sup>28</sup>. Selon les résultats d'un sondage mené auprès de 188 élèves en Nouvelle-Calédonie, 16 % des élèves ont dit trouver les installations sanitaires trop sales pour se changer, 6 % ont dit ne pas savoir où se changer et 36 % ont dit craindre d'être vues. Ainsi, 38 % des répondants ont indiqué préférer attendre d'être à leur domicile pour se changer et 70 % des répondants ont déclaré avoir besoin d'un lieu propre et sécurisant à l'école pour gérer leurs menstruations<sup>29</sup>.

La précarité menstruelle affecte négativement plusieurs droits des femmes, notamment le droit à la participation à la vie publique, à la santé, à l'éducation, au travail, à la non-discrimination et à l'égalité des genres ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement<sup>30</sup>. Certaines de ces atteintes aux droits des femmes sont détaillées dans les sections ci-dessous. D'autres pourront être détaillées dans une future version du projet de rapport de la Section canadienne.

## 1. LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE SUR L'ÉDUCATION

La précarité menstruelle limite l'accès à l'éducation des jeunes filles, notamment en raison du manque d'infrastructures sanitaires. Les infrastructures scolaires dans de nombreux pays n'ont pas de lieux sécuritaires pour les personnes menstruées afin que ces dernières puissent s'occuper de leur hygiène de manière privée et digne. Par exemple, selon une étude sur la gestion de l'hygiène menstruelle dans la région de Kédougou (Sénégal), une école visitée sur deux dans cette région ne possédait pas de toilettes<sup>31</sup>. Au Canada, selon un sondage mené en 2018 auprès de femmes âgées de 16 à 24 ans,

---

<sup>24</sup> UNFPA, *Menstruations et droits de la personne – questions fréquemment posées*, mai 2022.

<sup>25</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section des Comores au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>26</sup> Synergie Wallonie pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, *La précarité menstruelle en Fédération Wallonie-Bruxelles*, rapport d'enquête, mai 2022.

<sup>27</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>28</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section ontarienne au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023; et Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section libanaise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>29</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>30</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section des Comores au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>31</sup> Organisation des Nations Unies (ONU) Femmes, *Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Kédougou, Sénégal*, 2015.

une femme sur sept a indiqué s'être déjà absentée de l'école en raison d'un manque d'accessibilité aux produits menstruels<sup>32</sup>. Au Québec, près d'une fille sur sept se serait déjà absentée de l'école en raison d'un manque d'accès aux produits d'hygiène menstruelle<sup>33</sup>.

De plus, des études ont établi une corrélation entre le fait de vivre dans des régions défavorisées et l'absentéisme dû à la précarité menstruelle. Selon une enquête menée en Nouvelle-Zélande, 16 % des élèves résidant dans des régions défavorisées ont indiqué avoir manqué au moins un jour scolaire en raison d'un problème d'accès à des produits menstruels, comparativement à la moyenne de 8 % pour tous les élèves. Par ailleurs, 10 % des élèves vivant dans des régions défavorisées ont déclaré s'être absentées de l'école plus d'un jour par mois pour cette raison<sup>34</sup>.

Le coût élevé des produits menstruels est également un frein à l'éducation des femmes. Le stress et l'anxiété de subvenir financièrement à leurs besoins primaires et secondaires tels que la nourriture, le loyer et l'éducation en plus d'acheter des produits menstruels ont une influence sur la qualité de l'éducation de ces dernières. Plusieurs femmes doivent faire un choix entre l'achat de nourriture ou l'achat de produits hygiéniques. Dans la majorité des cas, les femmes optent pour le premier choix, et restent chez elles durant leurs périodes menstruelles<sup>35</sup>. Le manque d'accès aux médicaments et aux services médicaux, notamment pour raison financière, a des conséquences psychologiques, physiques et sociales pour les étudiantes vivant dans la précarité et a donc une grande influence sur l'accès à l'éducation des femmes et leur réussite scolaire<sup>36</sup>. En ce qui concerne les conditions médicales, les dysménorrhées touchent 50 % à 90 % de la population adolescente menstruée canadienne causant la principale source d'absentéisme chez cette dernière<sup>37</sup>.

La stigmatisation et les tabous autour des menstruations sont également la source d'une inégalité sexospécifique à l'égard de l'éducation. À titre indicatif, en France, 10 % des étudiantes déclarent avoir manqué un cours ou le travail « par peur des fuites et que leurs règles soient vues<sup>38</sup> ». Selon les résultats d'un sondage mené auprès de 188 élèves en Nouvelle-Calédonie, 15 % des élèves qui n'ont pas encore leurs menstruations disent croire qu'il faut rester à la maison lorsqu'on est menstruée<sup>39</sup>. En Inde, les pratiques de Chhaupadi consistent à bannir les femmes hors du foyer familial durant leurs règles : elles s'isolent généralement dans des étables. Ces dernières, considérées comme impures, sont dès lors exposées au froid, à l'isolement, au manque d'accès à la nourriture et à l'eau potable, aux attaques d'animaux et aux violences sexuelles. Durant cette période, les filles ne vont pas à l'école, les coupant du système éducatif environ cinq jours par mois<sup>40</sup>.

---

<sup>32</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 31.

<sup>33</sup> Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, [STOP à la précarité menstruelle](#), 10 février 2020.

<sup>34</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 32.

<sup>35</sup> Aditi Partha, [L'influence de la précarité menstruelle sur les droits des filles et des femmes dans le monde](#), Humanium, 1<sup>er</sup> mars 2022.

<sup>36</sup> Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), « [Précarité menstruelle : un coût physique, mental et social pour les étudiantEs](#) », *Actualités de la FAGE et de ses Fédérations*, 8 février 2021.

<sup>37</sup> Olga Kciuck et Sari Kives, « [Menstruations douloureuses chez les adolescentes](#) », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 193, n° 28, 19 juillet 2021.

<sup>38</sup> FAGE, « [Précarité menstruelle : un coût physique, mental et social pour les étudiantEs](#) », *Actualités de la FAGE et de ses Fédérations*, 8 février 2021.

<sup>39</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>40</sup> ONU Femmes, [Abolishing chhaupadi, breaking the stigma of menstruation in rural Nepal](#), 6 avril 2017 [EN ANGLAIS].



## 2. LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE SUR LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS SOCIALES

Outre l'éducation, les menstruations ont aussi des répercussions sur la participation des femmes et des filles aux activités sociales. Les activités sociales telles que les loisirs, les activités culturelles ou les sorties interpersonnelles ont un rôle sur le bien-être des individus. De nombreuses recherches démontrent que le syndrome prémenstruel a des conséquences directes sur les relations interpersonnelles, sur la santé physique, sociale et mentale, mais aussi sur la qualité du sommeil. Par conséquent, différents facteurs liés aux menstruations affectent négativement la qualité de vie des femmes et rendent leur vie sociale plus difficile<sup>41</sup>. Ceci est dû au manque d'accès à des produits menstruels, à la douleur ressentie, mais aussi de la peur de ne pas avoir d'installations sanitaires à proximité<sup>42</sup>. Selon l'enquête pancanadienne menée en 2019 par Nanos pour Plan International, 59 % des Québécoises interrogées ont indiqué avoir manqué occasionnellement ou régulièrement des activités sociales à cause de leurs menstruations ou « de la crainte de ne pas avoir accès à des produits menstruels ou à des installations sanitaires adéquates<sup>43</sup> ».

## 3. LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE DURANT DES CRISES HUMANITAIRES ET DES SITUATIONS D'URGENCE

Lors de crises humanitaires ou de situations d'urgence, il peut être difficile pour les femmes et les filles de gérer leurs menstruations adéquatement, en privé et en sécurité. Selon l'Université Columbia et l'International Rescue Committee, les principaux enjeux auxquels font face les femmes et les filles menstruées en situation d'urgence sont :

- le manque de produits d'hygiène, y compris de sous-vêtements;
- le manque d'installations sanitaires privées adaptées aux femmes;
- le manque de connaissances au sujet des menstruations;
- l'anxiété et l'embarras liés aux fuites et à l'inconfort;
- le surpeuplement et l'intimité fortement diminuée;
- les tabous culturels et les restrictions liés à la gestion de l'hygiène menstruelle<sup>44</sup>.

Lors de leurs déplacements à la suite d'une situation d'urgence, les femmes et les filles peuvent rencontrer les défis énoncés dans le tableau 1.

---

<sup>41</sup> Nader Abazari *et al.*, « [La prévisibilité de l'intensité de la douleur et de la détresse psychologique par suggestibilité et attitude face aux menstruations chez les étudiantes](#) », *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, 7 septembre 2022.

<sup>42</sup> Nanos, [Female and male views on menstruation in Canada: Survey](#), Plan International Canada, mai 2019 [EN ANGLAIS].

<sup>43</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 32.

<sup>44</sup> Université Columbia et International Rescue Committee, [A Toolkit for Integrating Menstrual Hygiene Management \(MHM\) into Humanitarian Response](#), 2017, p. 7 [EN ANGLAIS].

**Tableau 1 – Défis en matière de gestion de l'hygiène menstruelle rencontrés par les femmes et les filles en transit**

| Situations  | Défis   |
|---|---|
| Après avoir quitté leur domicile et se déplaçant            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de matériel pour gérer le sang.</li> <li>▪ Manque d'accès à des installations sanitaires (toilettes, etc.).</li> <li>▪ Préoccupations en matière de sécurité liées à la possibilité d'avoir à aller dans des endroits discrets, comme une forêt ou une ruelle pour se changer.</li> <li>▪ Il peut être impossible de nettoyer les produits menstruels et les vêtements ou de trouver de l'eau.</li> </ul> |
| Passage à un poste de contrôle ou un poste frontalier       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimenter de la honte si les vêtements ont été souillés par le sang ou risquer d'être exploités en échange de biens de première nécessité.</li> <li>▪ Besoin de recevoir des produits d'hygiène menstruelle de base.</li> <li>▪ Besoin d'accéder à des toilettes et à des espaces privés adaptés aux femmes pour se changer et se nettoyer.</li> </ul>  |
| Arrivée au centre d'accueil ou à une destination temporaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoin continu de recevoir des produits d'hygiène menstruelle de base.</li> <li>▪ Besoin d'accéder à des toilettes et à des espaces privés adaptés aux femmes pour se changer et se nettoyer.</li> </ul>   |
| Arrivée dans un camp ou une autre destination               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoin d'être consultées pour leurs préférences en matière de gestion de l'hygiène menstruelle.</li> <li>▪ Besoin de solutions à long terme pour maintenir l'accès aux matériaux de gestion de l'hygiène menstruelle.</li> <li>▪ Besoin de nouvelles infrastructures sanitaires qui intègrent des normes minimales pour les toilettes et les espaces privés adaptés aux femmes.</li> </ul>                       |

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Université Columbia et International Rescue Committee, [A Toolkit for Integrating Menstrual Hygiene Management \(MHM\) into Humanitarian Response](#), 2017, p. 32 [EN ANGLAIS].

Par ailleurs, dans un article sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les menstruations, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population mentionnent que les perturbations économiques (ruptures de stock, perturbations des chaînes d'approvisionnement, etc.) liées aux crises peuvent empêcher les femmes et les filles d'accéder aux produits d'hygiène menstruelle, comme les serviettes hygiéniques, les tampons, le savon et les médicaments contre la douleur<sup>45</sup>. Comme ces produits sont essentiels pour les femmes et les filles, ils doivent être vus et déclarés comme tels par les décideurs<sup>46</sup>.

## TABOUS ET STÉRÉOTYPES ENTOURANT LES MENSTRUATIONS

Diverses études anthropologiques font état des différentes perceptions des menstruations dans le monde. Des tabous et des mythes persistent dès lors dans de multiples sociétés. Ces mythes et stéréotypes ont émergé en grande partie de certaines traditions religieuses<sup>47</sup>. Ainsi, les menstruations peuvent représenter dans certains pays la pleine santé des femmes et la conception sacrée du féminin tandis que dans d'autres, les règles peuvent symboliser l'impureté du corps de la femme<sup>48</sup>. Les menstruations peuvent être également perçues comme « sales » et à l'encontre de l'image stéréotypée de la femme<sup>49</sup>. Dans quelques pays africains, des mythes persistent tels que le fait que le sang attire l'or ou que les serviettes

<sup>45</sup> UNICEF et UNFPA, [Periods in the pandemic: 9 things we need to know](#) [EN ANGLAIS].

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Alma Gottlieb, « [Menstrual Taboos: Moving Beyond the Curse](#) », *The Palgrave Handbook of Critical Menstruation Studies*, 25 juillet 2020, p. 143 à 162 [EN ANGLAIS].

<sup>48</sup> Dani Jennifer Barrington *et al.*, « [Experiences of Menstruation in High Income Countries: A Systematic Review, Qualitative Evidence Synthesis and Comparison to Low- and Middle-Income Countries](#) », *PLoS ONE*, 21 juillet 2021 [EN ANGLAIS].

<sup>49</sup> *Ibid.*

hygiéniques peuvent causer des maladies, voire l'infertilité<sup>50</sup>. Ces croyances continuent à compromettre la santé des jeunes filles menstruées, notamment en réduisant l'accès à des soins et des produits de qualité.

Au Canada, des mythes au sujet des menstruations persistent également. Par exemple, plusieurs personnes croient que les produits menstruels ne sont pas onéreux. Pourtant, il est estimé qu'une personne menstruée au Canada dépensera plus de 6 000 dollars dans sa vie pour des produits d'hygiène menstruelle, sans compter les achats et dépenses collatéraux comme les médicaments contre la douleur, les sous-vêtements et les frais liés à la lessive<sup>51</sup>. Des gens peuvent aussi croire que la précarité menstruelle n'est pas un réel problème; pourtant les conséquences de ne pas utiliser des produits adaptés, bien nettoyés ou de les utiliser trop longtemps peut entraîner des conséquences de santé sérieuses pour les personnes menstruées<sup>52</sup>. De plus, dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophonie, la Section québécoise a noté que « les menstruations sont souvent associées à une souffrance physique ou psychologique ou à un sentiment de gêne sociale. Les publicités de produits menstruels renforcent cette culture en faisant la promotion de l'invisibilité de leurs produits et de leur forte capacité d'absorption<sup>53</sup> ».

Les résultats d'un sondage mené par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle et le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud auprès de 5 825 élèves montrent que 50 % des répondants croient que les menstruations sont toujours un sujet tabou. D'ailleurs, 30 % des élèves ayant participé au sondage ont indiqué « parfois » ou « souvent » entendre des moqueries sur les menstruations à l'école<sup>54</sup>.

Dans les médias occidentaux, les menstruations sont également souvent présentées de manière irréaliste ou le message utilisé pour en traiter véhicule des tabous. Par exemple, un liquide bleu ou rose peut être utilisé pour imager le sang. Les médias ne sont également pas nécessairement représentatifs des diverses réalités subites par les femmes, tels que les problèmes et douleurs causées par l'endométriose<sup>55</sup>. Les métaphores sont fréquemment employées dans les médias afin de contourner le vocabulaire lié aux menstruations. Les métaphores et les expressions pour imager les menstruations sont tout aussi perceptibles dans le langage courant. Par exemple, au Sénégal, différentes expressions sont utilisées pour décrire l'arrivée des menstruations : les « bombes à retardement », les « bérets rouges » ou même « le chien est arrivé »<sup>56</sup>. D'après une étude menée par International Women's Health Coalition, il existe approximativement 5 000 mots d'argot dans dix différentes langues pour mentionner implicitement les menstruations<sup>57</sup>. Le fait de ne pas utiliser l'expression qui désigne précisément les menstruations diminue l'expérience des jeunes femmes et perpétue la stigmatisation menstruelle.

---

<sup>50</sup> ONU Femmes, [Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Kédougou, Sénégal](#), 2015.

<sup>51</sup> United Way, [Period Promise](#) [EN ANGLAIS].

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section québécoise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023. Voir aussi : Karine Bertrand, [La représentation sociale des menstruations : étude exploratoire d'un fragment du corps](#), mémoire, 2003, p. 99; et Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), 2021, p. 16.

<sup>54</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section vaudoise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>55</sup> Chloé Cenard, [La représentation des règles dans la publicité française](#), Università di Bologna, 2018-2019.

<sup>56</sup> ONU Femmes, [Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Kédougou, Sénégal](#), 2015.

<sup>57</sup> Jill Litman, « [Menstruation Stigma must stop. Period.](#) », *The Public Health Advocate*, 5 juin 2018 [EN ANGLAIS].

Le manque d'information qu'ont les femmes et les filles face aux menstruations est une des conséquences des stéréotypes et tabous face à ce sujet. Un des problèmes majeurs touchant les jeunes filles est le manque de connaissances concernant ce cycle naturel. La plupart du temps, les règles sont uniquement mentionnées lorsqu'elles surviennent pour la première fois. De ce fait, les filles ne sont pas préparées à faire face à ce nouvel élément de vie qui les suivra jusqu'à leur ménopause. Ce manque d'information peut ainsi causer une détresse psychologique chez les filles qui pourraient développer des peurs, de la honte, du stress ou de l'anxiété<sup>58</sup>, particulièrement si les filles ont leurs menstruations sans avoir de produits d'hygiène menstruelle avec elle (avoir des tâches sur ses vêtements devient traumatisant)<sup>59</sup>. Par ailleurs, comme l'âge moyen de la puberté diminue, il en est de même pour l'âge des premières menstruations<sup>60</sup>. Si le sujet des menstruations est abordé trop tard (soit par les parents ou dans des cours d'éducation sexuelle), il est possible que davantage de jeunes filles aient leurs premières menstruations sans savoir ce que c'est.

Le tableau 2 présente des données existantes sur le niveau d'informations au sujet des menstruations des filles et des femmes.

**Tableau 2 – Données sur le manque d'information au sujet des menstruations**

| Pays ou territoire | Données   |
|--------------------|---|
| Canada             | Selon les résultats d'un <a href="#">sondage</a> [EN ANGLAIS] mené par Plan International Canada et Nanos auprès de 2 028 filles et femmes âgées de 14 à 55 ans en 2019, 50 % des répondantes ont indiqué ne pas avoir été certaines ou ne pas avoir su quoi faire lorsqu'elles ont eu leurs premières menstruations.   |
| Canton de Vaud     | Les résultats d'un <a href="#">sondage</a> mené par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle et le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud auprès de 5 825 élèves montrent que seuls 36 % des élèves menstruées estiment avoir reçu des informations sur les menstruations en quantité suffisante avant leurs premières règles.   |
| Catalogne          | Selon une <a href="#">étude</a> [EN ESPAGNOL] publiée en 2022, 58 % des femmes et des personnes menstruées n'ont pas reçu d'éducation menstruelle ou cette éducation était très partielle avant les premières menstruations.  |
| Congo              | D'après une étude faite dans la ville de Lubumbashi au Congo, 22,7 % des filles ayant eu une conversation avec leurs parents avaient connu une indifférence de leur entourage, 6,4 % avaient subi des moqueries et 2,3 % avaient été isolées de leur famille <sup>a</sup> .   |
| Mali               | D'après une étude, « les filles avaient eu peur et étaient angoissées en voyant leurs premières règles dans 64,4 % et 58,2 % » des cas <sup>a</sup> .   |
| Nouvelle-Calédonie | Selon les résultats d'une enquête menée en octobre 2020 auprès de 188 élèves d'école primaire, du collège et d'un lycée, 15 % des élèves ont indiqué ne pas savoir ce que sont les menstruations; 14 % des garçons ont dit ne pas savoir pourquoi les filles étaient menstruées; 20 % ont une représentation négative des menstruations (c'est sale); et 5 % croient que les menstruations sont une maladie. Par ailleurs, les tabous entourant les menstruations font que plusieurs jeunes décident de ne pas en parler. |

<sup>58</sup> UNFPA, [Menstruations et droits de la personne – questions fréquemment posées](#), mai 2022.

<sup>59</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>60</sup> Susan Y. Euling *et al.*, « [Examination of US puberty-timing data from 1940 to 1994 for secular trends: panel findings](#) », *Pediatrics*, vol. 121, n° 3, 2008 [EN ANGLAIS]; Jessica Mouzo, « [Girls are entering puberty a year earlier than their mothers' generation](#) », *El País*, 14 juin 2022 [EN ANGLAIS]; et Jessica Winter, « [Why More and More Girls Are Hitting Puberty Early](#) », *The New Yorker*, 27 octobre 2022 [EN ANGLAIS].

| Pays ou territoire | Données  |
|--------------------|--|
| Québec             | Selon les <a href="#">témoignages</a> de filles québécoises, plusieurs disent ne pas avoir compris ce qu'il leur arrivait lors de leurs premières menstruations en pensant qu'elles étaient atteintes d'une maladie. |
| Rwanda             | Les filles manquent d'informations sur les menstruations et elles peuvent avoir une première expérience difficile et traumatisante.  |

Note : a. Michel N. Ntanga *et al.*, « Ménarche chez les jeunes filles à Lubumbashi, République Démocratique du Congo », *Revue de l'Infirmier Congolais*, vol. 5, n° 1, 2021, p. 9 à 15.

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées des sources en hyperlien dans le tableau et des réponses des sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone reçues.

## FAVORISER L'ÉQUITÉ MENSTRUELLE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Les États, gouvernements et parlements de la Francophonie peuvent mettre sur pied différentes initiatives pour favoriser l'équité menstruelle dans l'espace francophone. Les sections ci-dessous présentent quelques exemples d'initiatives.

Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section de la Catalogne a précisé que le droit à l'équité menstruelle est perçu comme un nouveau droit à travers la création de la Stratégie nationale pour les droits sexuels et reproductifs. Le droit à l'équité menstruelle est donc défini comme étant « d'une part, le droit à l'éducation sur leur propre corps et à la connaissance des menstruations, pour rompre avec les tabous et les stigmates [et d']autre part, le droit à un accès égal aux produits menstruels réutilisables, car ils sont les plus durables, tant sur le plan économique qu'environnemental<sup>61</sup> ».

### A. DISTRIBUTION GRATUITE DE PRODUITS D'HYGIÈNE MENSTRUELLE

La distribution gratuite de produits d'hygiène menstruelle a pour objectif de rendre accessibles ces produits au plus grand nombre de personnes, particulièrement auprès des populations à faible revenu et en milieu scolaire, sur les lieux de travail ou dans les espaces communautaires. L'Écosse a été le premier endroit à rendre les produits d'hygiène menstruelle gratuits pour les personnes qui en ont besoin. La loi *Period Products (Free Provision) (Scotland) Act 2021* adoptée en janvier 2021 oblige les autorités locales et les établissements scolaires à fournir gratuitement des produits d'hygiène menstruelle pour les personnes qui en ont besoin<sup>62</sup>. Les établissements scolaires doivent, par exemple, mettre à disposition gratuitement une gamme de produits dans les toilettes. Certains organismes publics doivent également s'assurer que des produits d'hygiène menstruelle soient disponibles gratuitement sur les lieux de travail.

Un document de recherche du Conseil du statut de la femme du Québec note que les produits peuvent être distribués de différentes façons, notamment<sup>63</sup> :

- un accès en demandant à un employé (enseignants, infirmiers, un membre du personnel de soutien, etc.);

<sup>61</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Catalogne au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>62</sup> Écosse, [Period Products \(Free Provision\) \(Scotland\) Act 2021](#) [EN ANGLAIS].

<sup>63</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 44.

- des produits distribués à la réception d'un édifice ou un bureau, ou à un autre endroit centralisé;
- des produits en libre accès ou en accès limité (grâce à des machines distributrices, par exemple) dans les salles de bain ou dans les cabines de toilettes;
- un accès avec des cartes prépayées ou des bons d'achat;
- un accès sur Internet avec livraison à domicile.

Quelques membres de l'APF ont mis en œuvre des initiatives afin de distribuer gratuitement des produits d'hygiène menstruelle dans certaines circonstances (voir le tableau 3).

**Tableau 3 – Exemples d'initiatives en matière de distribution gratuite de produits d'hygiène menstruelle**

| Pays ou territoire                                 | Initiatives  |
|--|--|
| Alberta  | <p>En mai 2021, le <a href="#">gouvernement de l'Alberta</a> a annoncé qu'il investirait 260 000 dollars dans un projet-pilote d'une durée de deux ans en partenariat avec Centraide. Ce projet soutiendra la campagne <i>Period Promise</i> qui vise à « aider les organisations à fournir des produits menstruels, à installer des distributeurs de produits menstruels dans les écoles de la province et à s'assurer que les élèves ont accès à des produits gratuits dans les écoles [TRADUCTION] ». Environ <a href="#">50 écoles</a> bénéficient de cette campagne.</p> <p>Par ailleurs, des villes en Alberta, dont <a href="#">Edmonton</a> [EN ANGLAIS], <a href="#">Calgary</a> [EN ANGLAIS] et <a href="#">Red Deer</a> [EN ANGLAIS], participent à des initiatives visant à réduire la précarité menstruelle. De plus, plusieurs initiatives communautaires visent à distribuer des produits d'hygiène menstruelle aux populations marginalisées en Alberta, comme <a href="#">All Cycles</a> [EN ANGLAIS] et le projet de « <a href="#">Period Pantry</a> [EN ANGLAIS] » à l'Université d'Alberta.</p>  |
| Belgique (Communauté française/Wallonie-Bruxelles) | <p>En mars 2021, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté une <a href="#">résolution</a> relative à la lutte contre la précarité menstruelle. Le Parlement demandait notamment au gouvernement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'étudier l'impact budgétaire de la mise à disposition des protections hygiéniques pour un public ciblé de personnes qui ont leurs menstruations inscrites dans un établissement de l'enseignement fondamental, secondaire ou supérieur reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles, en visant en priorité une mise à disposition gratuite pour les personnes qui en ont le plus besoin du fait de leur précarité financière;</li> <li>▪ de soutenir la mise en œuvre d'un projet pilote sur cette base en collaboration avec toutes les entités fédérales et fédérées;</li> <li>▪ de s'assurer que soit garanti l'accès, dans ce cadre, à au moins deux types de protections hygiéniques, de façon à permettre aux élèves de choisir entre une protection interne et une protection externe;</li> <li>▪ de soutenir le secteur associatif mobilisé dans la lutte contre la précarité menstruelle.</li> </ul> <p>En janvier 2023, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé la <a href="#">campagne « Sang Stress »</a> ainsi qu'un projet pilote qui vise à mettre gratuitement à disposition des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire et de l'enseignement secondaire des protections menstruelles certifiées « 100 % bio » grâce à des distributeurs placés dans les établissements. Le dispositif s'accompagne d'une sensibilisation et/ou d'une information de l'ensemble du personnel scolaire et des élèves. Le projet pilote, en cours du 9 janvier au 7 juillet 2023, concerne cinq établissements scolaires et deux internats sélectionnés sur base volontaire.</p> |
| Canada   | <p>En novembre 2022, le <a href="#">gouvernement du Canada</a> a modifié le Code canadien du travail afin que les employeurs sous réglementation fédérale soient dans l'obligation de distribuer gratuitement des produits d'hygiène menstruelle au personnel. Cette modification au Code canadien du travail entrera en vigueur le 15 décembre 2023.</p> <p>De plus, le <a href="#">gouvernement du Canada</a> a annoncé en novembre 2021 qu'il rendrait « l'accès aux produits menstruels gratuit pour tous les élèves des écoles administrées par les Premières Nations dans les réserves partout au pays ».</p> <p>Le gouvernement du Canada a annoncé dans le <a href="#">budget de 2022</a> qu'il allait octroyer 25 millions de dollars sur deux ans à compter de 2022-2023 au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres pour la création du Fonds d'équité en matière de produits d'hygiène féminine qui aidera à mettre les produits d'hygiène féminine à la disposition des membres de la population canadienne qui sont dans le besoin. Selon un <a href="#">communiqué</a> publié par le ministère de l'Emploi et du Développement social le 10 mai 2023, le</p>   |

| Pays ou territoire | Initiatives  |
|--------------------|--|
|                    | ministère des Femmes et de l'Égalité des genres devrait lancer ce projet-pilote « au cours des prochains mois ».   |
| Catalogne          | <p>En Catalogne, une trousse contenant des produits d'hygiène menstruelle réutilisables (une coupe menstruelle, une culotte menstruelle et une serviette hygiénique en tissu) a été distribuée à 41 738 filles et personnes menstruées âgées de 14 à 15 ans.</p> <p>Depuis juin 2022, des produits menstruels réutilisables sont distribués aux femmes desservies par le réseau de prise en charge des violences sexistes. La distribution, qui s'accompagne de séances d'éducation menstruelle au cours desquelles le fonctionnement des produits est expliqué et les femmes sont accompagnées dans la connaissance de leur propre corps et du cycle menstruel, contribue à briser les mythes et les tabous.</p>  |
| Canton de Vaud     | <p>Le Grand Conseil vaudois a accepté la prise en compte du postulat intitulé <a href="#">Pour des protections hygiéniques en libre accès dans nos écoles et au sein de l'administration cantonale</a> qui vise à garantir un accès gratuit aux produits d'hygiène menstruelles dans les lieux de formation ainsi que dans les bâtiments de l'État fréquentés par des populations vulnérables, et un accès à prix coûtant pour le personnel et les usagères des bâtiments de l'État. En 2021, le Conseil d'État vaudois a lancé un <a href="#">projet pilote</a> « destiné à la sensibilisation des jeunes et à la distribution gratuite de ce produit de première nécessité débute dans 52 établissements du canton ».</p> <p>Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes a conduit un projet pilote de distribution de produits d'hygiène menstruelle dans quatre foyers de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants et le Centre d'accueil pour femmes victimes de violences domestiques MalleyPrairie.</p> <p>L'Université de Lausanne met aussi des produits d'hygiène menstruelle à disposition des étudiants et du personnel.</p>   |
| France             | Depuis 2021, la <a href="#">région Île-de-France</a> distribue gratuitement des produits d'hygiène menstruelle dans les écoles et les centres d'accueil pour les personnes en situation de précarité.  |
| Liban              | Il existe des initiatives de collection de dons de produits d'hygiène menstruelle pour les distribuer gratuitement ainsi que des initiatives de confection de produits abordables.   |
| Luxembourg         | En 2022, la <a href="#">commune de Walferdange</a> a lancé le projet « Period Box » mettant à libre disposition des produits d'hygiène menstruelle gratuits. Il ne s'agit toutefois pas d'une stratégie nationale.   |
| Maroc              | En 2018, l'organisme à but non lucratif <a href="#">HAPPIH</a> a lancé un projet pilote afin de distribuer gratuitement des produits d'hygiène menstruelle dans des écoles et des centres communautaires.  |
| Nouvelle-Calédonie | Dans le cadre de l'opération « Changeons les règles », 14 000 produits d'hygiène menstruelle ont été délivrés gratuitement. De plus, le projet « Du tabou à l'émancipation » a obtenu 3 350 euros de la province sud de la Nouvelle-Calédonie pour aider à la fabrication de kits de protections hygiéniques réutilisables distribués gratuitement aux élèves filles de « l'École de la réussite ». Par ailleurs, un partenariat entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la société Cellocal, qui distribue la marque U de Kotex, a permis de distribuer une trousse de produits d'hygiène menstruelle à 1 200 élèves pour qu'ils se familiarisent avec ce type de produits.   |
| Ontario            | <p>En octobre 2021, la <a href="#">province de l'Ontario</a> a annoncé qu'elle fournirait gratuitement des produits d'hygiène menstruelle dans les écoles et les établissements d'enseignements secondaires. Ce partenariat de trois ans avec Shoppers Drug Mart, une chaîne de pharmacie canadienne, vise à distribuer 18 millions de produits menstruels et 1 200 distributeurs dans les écoles publiques.</p> <p>Par ailleurs, des campagnes communautaires appelées « <a href="#">Tampon Tuesday</a> » [EN ANGLAIS] sont organisées pour ramasser des produits d'hygiène menstruels et ensuite les distribuer gratuitement à des organisations dans le besoin comme des écoles ou des centres pour femmes victimes de violence.</p>  |
| Québec             | <p>En 2020, une <a href="#">motion</a> a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale afin de demander au gouvernement du Québec « d'étudier la possibilité de rendre les produits d'hygiène féminine accessibles gratuitement dans l'ensemble des institutions publiques, dont les écoles ». Après l'adoption de cette motion, le gouvernement du Québec a donné au Conseil du statut de la femme le mandat de rédiger un rapport portant sur l'accessibilité des produits menstruels. Ce <a href="#">rapport</a> a été publié en 2021.</p> <p>Un des objectifs de la <a href="#">Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027</a> du Secrétariat à la condition féminine vise l'accès aux produits d'hygiène menstruelle. L'objectif comprend deux actions soit « assurer une concertation interministérielle en vue d'améliorer l'accès aux produits menstruels jetables ou réutilisables [et] rendre accessibles les produits menstruels jetables aux filles et aux femmes vivant en ressources intermédiaires et de type familial ». Sur ce dernier point, les <a href="#">femmes et les filles</a> hébergées dans une ressource intermédiaire ou de type familial ont accès à des produits menstruels selon leur préférence qui leur sont remboursés jusqu'à une somme maximale de 80 \$ annuellement.</p> |

| Pays ou territoire | Initiatives   |
|--------------------|---|
|                    | Des initiatives de distribution gratuite de produits d'hygiène menstruelle ont été mises en place dans plusieurs villes québécoises et institutions d'enseignement. Par exemple, la <a href="#">Ville de Montréal</a> a lancé un projet pilote de distribution dans quatre lieux publics.   |
| Rwanda             | Les acteurs privés au Rwanda contribuent à l'achat de produits d'hygiène menstruelle pour les écoles. Des entreprises locales de confection de produits d'hygiène menstruelle réutilisables et à faible coût existent.  |
| Suisse             | Le 15 décembre 2020, le postulat 20.4493 « Lutter contre la précarité menstruelle avec un accès gratuit aux produits menstruels » a été déposé au Parlement suisse. Le Conseil fédéral a donné un avis négatif à ce postulat, mais plusieurs cantons comme le Jura, Vaud et les villes de Genève, Zurich et Schaffhouse ont mis en place des projets pilotes pour lutter contre la précarité menstruelle.<br>Le 11 mai 2022, la députée Delphine Klopfenstein Brogini a interpellé le Conseil suisse en demandant comment le Conseil fédéral entendait lutter durablement contre la précarité menstruelle.<br>L'Université de Genève met des produits d'hygiène menstruelles gratuits à la disposition des étudiants. D'ailleurs, la Ville de Genève a quant à elle installé 53 distributeurs de serviettes en coton biologique dans 30 lieux sur son territoire. |

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées des sources en hyperlien dans le tableau et des réponses des sections de l'APF au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone reçues.

## B. INITIATIVES EN LIEN AVEC LA TAXATION DES PRODUITS MENSTRUELS

Selon un article de la Banque mondiale publié en 2022, la détaxation des produits d'hygiène menstruelle ou la réduction des taxes associées à ces produits pourrait permettre de réduire la précarité menstruelle dans certains pays<sup>64</sup>. Plusieurs membres de l'APF ont adopté des mesures de réduction des taxes ou de détaxation. Des détails à cet effet sont fournis dans le tableau 4.

**Tableau 4 – Exemples d'initiatives en matière de taxation des produits d'hygiène menstruelle**

| Pays ou territoire                                 | Mesure   |
|--|--|
| Belgique (Communauté française/Wallonie-Bruxelles) | La Chambre régionale de Wallonie a approuvé un <a href="#">projet de loi</a> visant à réduire la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 21 % à 6 % sur les produits d'hygiène menstruelle.  |
| Canada   | En 2015, la <a href="#">Loi sur la taxe d'accise</a> a été modifiée afin de supprimer la taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) sur les produits d'hygiène menstruelle.   |
| France   | En 2015, le <a href="#">taux</a> de la TVA appliqué aux produits d'hygiène menstruelle est passé de 20 % à 5,5 %.  |
| Nouvelle-Calédonie                                 | En 2021, les produits d'hygiène menstruelle ont été exemptés de taxe générale sur la consommation et de taxe à l'importation.  |
| Québec   | Le gouvernement du Québec a aboli la taxe de vente sur les produits d'hygiène menstruelle en 2015, les classant comme des biens essentiels.  |
| Rwanda   | La <a href="#">TVA</a> [EN ANGLAIS] sur les produits d'hygiène menstruelle a été éliminée en 2019 par le ministre des Finances et de la Planification économique. Cependant, la hausse de prix des produits importés due à la pandémie de COVID-19 a réduit l'impact escompté de cette mesure. |
| Suisse   | En 2018, la motion pour réduire le taux de TVA à 2,5 % (au lieu de 7,7 %) a été adoptée par le parlement. Ce changement n'est toutefois pas encore entré en vigueur.   |

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées des sources en hyperlien dans le tableau et des réponses des sections de l'APF au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone reçues.

<sup>64</sup> La Banque mondiale, [Dignité, égalité et santé menstruelle : l'importance des réformes](#), 25 mai 2022.



D'autres territoires ont également adopté des mesures de détaxation des produits d'hygiène menstruelle. Par exemple, l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Kenya, et le Nigéria ont mis sur pied de telles initiatives<sup>65</sup> :

- Afrique du Sud : La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été éliminée sur les serviettes hygiéniques.
- Bangladesh : La TVA sur les matières premières pour la production de produits d'hygiène menstruelle a été éliminée entre juillet 2019 et juin 2020 pour favoriser la production locale.
- Kenya : La TVA sur les produits d'hygiène menstruelle a été éliminée depuis 2004 et il n'y a pas de taxe d'importation pour ces produits, y compris pour les matières premières.
- Nigéria : Les serviettes hygiéniques et les tampons produits localement sont exemptés de la TVA.

Toutefois, des études montrent que ce type de réforme fiscale ne permet pas nécessairement de réduire les prix pour les consommateurs, car cela dépend de la concurrence sur le marché et de la structure de la production privée. La Banque mondiale précise que « [d]ans certains cas, le prix des produits est tellement élevé au départ qu'une réduction progressive des taxes ne suffit pas à les rendre plus abordables et profite davantage aux riches qu'aux pauvres<sup>66</sup> ».

### C. AUTONOMISER LES FEMMES PAR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les gouvernements et organisations peuvent mettre en œuvre des initiatives afin de favoriser l'emploi durable dans leur pays et favoriser l'autonomisation des femmes. D'après les recommandations émises par ONU Femmes et le Water Supply & Sanitation Collaborative Council dans leur évaluation finale du programme conjoint « Genre, hygiène et assainissement », il est important « d'approfondir les relations avec les associations et les entreprises sociales de femmes afin d'encourager l'autonomisation de la femme dans tous les domaines de la gestion de l'hygiène menstruelle<sup>67</sup> ». Par exemple, il serait pertinent de favoriser le développement d'entreprises féminines locales spécialisées dans la production de produits menstruels compostables.

Au Nigéria, l'organisme à but non lucratif Speak up Africa a lancé le projet « Gestion de l'hygiène menstruelle : du tabou au pouvoir économique » en mars 2021<sup>68</sup>. L'objectif de ce projet est de favoriser l'autonomisation économique des femmes et des filles grâce à une série de formations enseignant comment générer des revenus par la commercialisation des produits d'hygiène menstruelle. Ce projet dispose du soutien financier du programme « La Francophonie avec Elles » de l'Organisation internationale de la Francophonie<sup>69</sup>.

---

<sup>65</sup> Laura Rossouw et Hana Ross, [An Economic Assessment of Menstrual Hygiene Product Tax Cuts](#), 15 septembre 2020 [EN ANGLAIS]; et Bryn Welham, [Taxes and duties for sanitary products in Africa](#), Work and Opportunities for Women (WOW) Helpdesk, mai 2020 [EN ANGLAIS].

<sup>66</sup> Banque mondiale, [Dignité, égalité et santé menstruelle : l'importance des réformes](#), 25 mai 2022.

<sup>67</sup> Water Supply & Sanitation Collaborative Council et ONU Femmes, [Évaluation finale du programme conjoint « Genre, hygiène et assainissement »](#), 14 mars 2018.

<sup>68</sup> Speak Up Africa, [Sénégal : lancement d'un projet pour faire de la santé et de l'hygiène menstruelle une priorité](#), 8 mars 2021.

<sup>69</sup> Organisation internationale de la Francophonie, [La Francophonie avec Elles](#).

Dans un article paru en 2022, la Banque mondiale suggère également aux États de mettre sur pied des transferts monétaires directs afin que les femmes éprouvent un sentiment d'autonomie en achetant elles-mêmes leurs produits d'hygiène menstruelle<sup>70</sup>.

## D. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, grâce à la sensibilisation et à une gestion adéquate de l'hygiène menstruelle à l'école, il est possible d'assurer et de favoriser la santé, le bien-être et l'égalité des genres<sup>71</sup>. Il est donc pertinent pour les membres de l'APF de mettre sur pied ou de soutenir des campagnes de sensibilisation afin de donner aux jeunes des informations pertinentes au sujet des menstruations, de promouvoir la santé menstruelle et de déconstruire les stéréotypes au sujet des menstruations. Dans sa réponse au questionnaire de la Section canadienne, la Section du Niger note qu'il « faut reconnaître que l'utilisation des produits sains pour la gestion de l'hygiène menstruelle est influencée par la connaissance, la disponibilité et l'accessibilité<sup>72</sup> ». La Section du Niger note d'ailleurs qu'il faut intensifier la sensibilisation sur la gestion de l'hygiène menstruelle et inclure les hommes dans ce dialogue. Le tableau 5 donne des détails sur différentes initiatives de sensibilisation ou de discussion sur le sujet en cours ou ayant eu lieu dans les Sections membres de l'APF.

**Tableau 5 – Exemples d'initiatives en matière de sensibilisation**

| Pays ou territoire                                    | Mesure   |
|---|--|
| Alberta   | Dans sa réponse au questionnaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), la Section albertaine a souligné que la province de l'Alberta reconnaissait cette journée comme « Journée de l'hygiène menstruelle en Alberta <sup>a</sup> ».   |
| Belgique<br>(Communauté française/Wallonie-Bruxelles) | En mars 2021, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté une <a href="#">résolution</a> relative à la lutte contre la précarité menstruelle. Le Parlement demandait notamment au gouvernement de charger les pouvoirs organisateurs, les chefs d'établissement et les équipes éducatives d'organiser et de coordonner des séances d'informations/d'animations relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.  |
| Catalogne   | Le Département de l'égalité et les féminismes a conçu un plan d'équité menstruelle qui a commencé à être déployé en mai 2022 dans les centres éducatifs avec l'action « Ma règle, mes règles ». La première phase de cette action a atteint 24 centres éducatifs et en 2023, le gouvernement a étendu l'action à tous les instituts publics et instituts privés sous contrat de Catalogne, atteignant 1 120 écoles et 85 500 élèves. Le projet vise à former les jeunes de troisième année de l'enseignement secondaire à l'éducation menstruelle et à leur fournir des produits menstruels réutilisables. La formation est aussi dispensée aux garçons. |
| Liban   | La commission parlementaire pour l'enfant et la femme a abordé la pauvreté menstruelle lors de réunions avec des ministères, des institutions publiques et des organisations non gouvernementales internationales ainsi que les solutions possibles pour régler cette problématique. La commission s'est aussi questionnée à savoir si produits d'hygiène menstruelle durables et réutilisables pourraient être un moyen potentiel de lutter contre la pauvreté menstruelle.   |
| Luxembourg  | Une pétition intitulée « Congé pour règles douloureuses : permettre aux femmes souffrant de règles douloureuses de mener à bien leurs activités quotidiennes » a donné lieu à un débat public au sein de la Chambre des députés du Luxembourg le 6 octobre 2021. Aucune <a href="#">dispense de travail</a> pour cette raison n'est accordée pour le moment.   |

<sup>70</sup> Banque mondiale, [Dignité, égalité et santé menstruelle : l'importance des réformes](#), 25 mai 2022.

<sup>71</sup> Organisation mondiale de la Santé, [Grâce à la sensibilisation et à une gestion adéquate de l'hygiène menstruelle à l'école, on peut éviter les conséquences néfastes sur la santé](#), communiqué, 27 mai 2022.

<sup>72</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, [Réponse de la Section du Niger au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone](#), 2023.

| Pays ou territoire | Mesure  |
|--------------------|---|
| Niger              | Dans sa réponse au questionnaire de la Section canadienne de l'APF, la Section du Niger a souligné les mesures gouvernementales suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'intégration de la gestion de l'hygiène menstruelle dans les différents projets et programmes;</li> <li>▪ les campagnes de sensibilisation auprès des communautés pour briser les barrières;</li> <li>▪ la formation des associations des mères éducatrices.</li> </ul>   |
| Nouvelle-Calédonie | En 2021, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a lancé l'opération « Changeons les règles » qui vise à favoriser la réussite scolaire et personnelle des élèves. Les objectifs sont notamment de mettre en œuvre des discussions sur le sujet de la puberté et des menstruations; d'identifier les modifications physiques et psychologiques lors de la puberté chez les filles et les garçons, de s'approprier les principes d'une bonne hygiène intime et d'abolir les fausses idées sur le sujet de la puberté et des menstruations.<br>Les initiatives mises sur pied dans le cadre de cette opération incluent la livraison d'un livret pédagogique a été livré aux enseignants, la création d'un film éducatif et d'une exposition mobile et la fabrication d'un prototype de distributeur de produits d'hygiène menstruelle par un lycée. |
| Ontario            | Lorsqu'il était maire de Toronto, John Tory a proclamé le 28 mai la Journée de l'hygiène menstruelle à Toronto.   |
| Rwanda             | Les institutions étatiques ont joint leurs efforts pour renforcer l'information, l'éducation et la communication en matière de santé reproductive des adolescents et des jeunes filles, afin de réduire les mythes et les tabous, ainsi que le manque d'information qui accompagnent le passage de la puberté à l'adolescence.<br>Des organisations universitaires utilisent les médias sociaux pour lancer des défis aux femmes influentes pour les inviter à s'engager dans la lutte contre la précarité menstruelle ( <i>I matter challenge</i> ).   |
| Serbie             | Une stratégie et un plan d'action pour la préservation et la promotion de la santé reproductive est en cours. L'accent sera mis sur la proposition de mesures liées à l'amélioration de l'hygiène menstruelle.  |
| Suisse             | L'Université de Genève a mené une campagne d'information et de sensibilisation pour briser le tabou des menstruations, notamment en valorisant les produits menstruels réutilisables ainsi que les recherches scientifiques menées à l'université sur la thématique des menstruations.  |

Note : a. Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section albertaine au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées des sources en hyperlien dans le tableau et des réponses des sections de l'APF au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone reçues.

La Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, soulignée le 28 mai de chaque année, est l'occasion de reconnaître les droits des personnes menstruées de vivre dans des conditions dignes ainsi que de sensibiliser ces personnes au sujet de l'hygiène menstruelle<sup>73</sup>.

## E. INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Le respect des normes internationales de construction d'infrastructures permet de lutter contre la précarité menstruelle. D'après un article d'OXFAM France paru en novembre 2021, la moitié de la population mondiale ne dispose pas d'un accès à des installations sanitaires sécurisées, ce qui peut causer l'augmentation des risques d'abus et de violences sexuelles pour les femmes et les filles<sup>74</sup>.

Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Nouvelle-Calédonie a soulevé plusieurs éléments quant à la problématique d'accès aux installations sanitaires pour gérer ses menstruations. La Section a par exemple noté que les « établissements scolaires

<sup>73</sup> Onedrop, [Parlons de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle](#), mai 2021.

<sup>74</sup> OXFAM France, [Accès aux toilettes : à travers le monde, des réalités bien différentes](#), 18 novembre 2021.

ne sont parfois pas pourvus de toilettes adéquates afin que les filles puissent se changer, se nettoyer et disposer de leurs produits menstruels en sécurité et en toute intimité ». La salubrité des lieux laisse aussi parfois à désirer. De plus, des toilettes publiques ne sont pas présentes dans toutes les régions du pays et il peut être difficile de trouver des toilettes publiques hors grandes villes. Dans les régions moins développées, il peut ne pas y avoir d'eau potable<sup>75</sup>.

Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section de la Belgique (Communauté française/Wallonie-Bruxelles) note qu'un meilleur aménagement des installations sanitaires pourrait encourager l'utilisation de produits d'hygiène menstruelle réutilisables et durables<sup>76</sup>. Pour sa part, la Section rwandaise note que des avancées considérables ont été faites pour garantir la sécurité des femmes et des filles : toutes les institutions, les écoles et les espaces publics sont dotés d'espaces appropriés équipés avec du matériel de base pour l'hygiène menstruelle. Les écoles sont dotées de « chambre pour filles » qui sont équipées de services comme l'accompagnement par une femme adulte pour conseiller les jeunes filles, du matériel pour se laver et se changer, un lit pour se reposer en cas de malaise et des médicaments en cas de besoin<sup>77</sup>.

Dans sa réponse au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone, la Section québécoise a noté que les personnes utilisant des produits d'hygiène menstruelle réutilisables rencontrent davantage de barrières liées aux installations sanitaires, car ce type de produit nécessite un lavage régulier et que la plupart des installations sanitaires publiques ne sont pas adaptées à cette réalité<sup>78</sup>. La Section québécoise a aussi noté que les femmes et les filles en situation d'itinérance rencontrent des barrières uniques en matière d'accès aux installations sanitaires publiques pour changer ou disposer de leurs produits d'hygiène menstruelle : le Conseil des Montréalaises a par exemple souligné « que les installations sanitaires de la ville ne sont ni suffisamment accessibles ni sécuritaires pour permettre aux femmes de manipuler leurs produits menstruels adéquatement<sup>79</sup> ».

ONU Femmes et le Water Supply & Sanitation Collaborative Council ont émis plusieurs recommandations après leur enquête de terrain sur la gestion de l'hygiène menstruelle en situation humanitaire au Cameroun<sup>80</sup>. Parmi ces recommandations figurent :

- Augmenter le nombre de toilettes séparées et de points d'eau dans le respect des normes internationales : Le manque de toilettes publiques et communautaires rend les filles et les femmes plus vulnérables au harcèlement et aux violences sexuelles<sup>81</sup>.

---

<sup>75</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Nouvelle-Calédonie au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>76</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section de la Belgique (Communauté française/Wallonie-Bruxelles) au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>77</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section rwandaise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>78</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, *Réponse de la Section québécoise au questionnaire sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone*, 2023.

<sup>79</sup> Québec, Conseil du statut de la femme, [Faciliter l'accès aux produits menstruels : mesures possibles](#), septembre 2021, p. 35.

<sup>80</sup> ONU Femmes et Water Supply & Sanitation Collaborative Council, [Gestion de l'hygiène menstruelle en situation humanitaire : l'exemple du Cameroun](#), 2017.

<sup>81</sup> WaterAid, [Des toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles : guide à l'intention des urbanistes et des décideurs](#), octobre 2018.

- Mettre en place un système de gestion des déchets dans les toilettes publiques qui intègre les déchets menstruels : Les déchets menstruels sont régulièrement éliminés dans les latrines par souci de discrétion ou par manque d'option pour leur élimination, ce qui a un impact sur l'environnement et sur l'entretien des équipements sanitaires<sup>82</sup>.
- Concevoir les infrastructures en fonction des besoins de la population tout en portant attention aux questions d'accessibilité : Il s'agit de porter une attention particulière à l'emplacement, la taille, l'éclairage, l'aération et l'intimité des toilettes ainsi qu'à l'accessibilité des toilettes aux personnes en situation de handicap, âgées ou enceintes.

## F. AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit l'[aide publique au développement](#) (APD) comme étant une aide fournie par les États afin de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant dans des pays en développement. Dans ce cadre, certaines initiatives en matière de lutte contre la précarité menstruelle peuvent être développées, ce qui peut avoir une influence positive sur l'équité menstruelle et sur la qualité de vie des femmes et des filles.

Par exemple, le gouvernement du Canada a financé le projet « Santé menstruelle pour la santé et les droits sexuels et reproductifs ». Ce projet est mis en œuvre par WaterAid Canada au Pakistan, au Burkina Faso, au Libéria et en Sierra Leone<sup>83</sup>. Il a pour objectif « l'amélioration de l'hygiène menstruelle afin de renforcer la santé sexuelle et reproductrice et les droits connexes des femmes et des adolescentes<sup>84</sup> ». Le projet vise également à améliorer les infrastructures sanitaires ainsi que l'accès à l'eau dans les écoles. Par ailleurs, la Politique d'aide internationale féministe du Canada lancée en 2017 vise à soutenir l'égalité des chances en éducation pour les filles et les femmes dans les pays en développement<sup>85</sup>. Dès lors, le Canada s'engage à veiller à ce que les écoles soient équipées d'installations adaptées répondant aux besoins spécifiques des filles, notamment en matière de gestion de l'hygiène menstruelle.

---

<sup>82</sup> ONU Femmes et Water Supply & Sanitation Collaborative Council, [Gestion de l'hygiène menstruelle : comportements et pratiques dans la région de Louga, Sénégal](#), 2014.

<sup>83</sup> Gouvernement du Canada, [Mettre fin à la pauvreté liée aux règles](#), 2021.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> Gouvernement du Canada, [Politique d'aide internationale féministe du Canada](#), 2021.